



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU CALVADOS

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES  
TERRITOIRES ET DE LA MER

Caen, le

27 JANV 2020

Service maritime et littoral

Affaire suivie par : Patrice MEURDRA  
Email : patrice.meudra@calvados.gouv.fr  
Tél. : 02 31 43 16 69

Réf : 59 - 2020

PJ : 1

Monsieur le président,

Suite au dossier de déclaration au titre des articles L214-1 et suivants du code de l'environnement déposé le 25 novembre 2019 relatif au projet de travaux d'entretien des ouvrages de protection contre la mer sur le littoral de la communauté de communes Coeur de Nacre pour la période 2020 - 2024, je vous informe que je vous autorise à démarrer les travaux. Vous trouverez ci-joint le récépissé de déclaration correspondant.

Cependant, le présent accord ne vous dispense pas de faire les déclarations ou d'obtenir les autorisations requises par d'autres réglementations dans le cadre plus général de votre projet.

J'adresse dès à présent le dossier de déclaration aux mairies de Courseulles-sur-mer, Bernières-sur-mer, Saint-Aubin-sur-mer, Langrune-sur-mer et Luc-sur-mer pour mise à disposition du public. Copies du récépissé et du présent courrier sont également adressées à ces mairies pour affichage pendant une durée minimale d'un mois.

Par ailleurs, ces documents sont mis par la direction départementale des territoires et de la mer du Calvados à disposition du public sur le site Internet de la préfecture du Calvados durant une période de six mois.

Je vous rappelle qu'en application du chapitre II du récépissé de déclaration, avant chaque intervention de l'entreprise, vous êtes tenu de solliciter l'accord de la DDTM 14 (service police de l'eau) sur les jours d'interventions et les moyens utilisés, au moins quinze jours à l'avance, par courrier ou par mail (ddtm-gl@calvados.gouv.fr).

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire, je vous prie d'agréer, Monsieur le président, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Responsable du Pôle  
Gestion du Littoral

Philippe LE ROLLAND

**Monsieur le président de la communauté de communes Coeur de Nacre**

7 rue de l'église  
BP 33  
14400 DOUVRES-LA-DELIVRANDE